

ANNEXE B : Indicateurs de suivis et d'objectifs, par thématique de la SNANC

Thématique	Code	Type	Indicateur
Justice sociale	1.1	Partenariat	% d'associations de lutte contre la précarité alimentaire (y compris associations d'aide alimentaire habilitées) partenaires du PAT par rapport au nombre total d'associations de lutte contre la précarité alimentaire présentes sur le territoire
	1.2	Action / Impact	% du territoire couvert par l'aide alimentaire
	1.3	Action / Impact	Nombre de personnes concernées par les actions du PAT sur la précarité alimentaire - préciser le ou les type(s) d'action(s)
Santé	2.1	Action	Nombre d'actions menées en commun avec le(s) Contrat(s) Local(aux) de Santé (CLS) du territoire (le cas échéant)
	2.2	Partenariat	% de structures du secteur santé-alimentation partenaires du PAT (avec engagement formel) par rapport au nombre total de structures présentes sur le territoire
	2.3	Action	Nombre d'actions menées en commun avec les collectivités signataires des Chartres d'engagement du PNNS, les "Villes-santé OMS", les ateliers santé-ville, les dispositifs sport-santé
	2.4	Action / Impact	Nombre de personnes sensibilisées sur les sujets alimentation-santé - préciser le ou les type(s) d'action(s)
Éducation à l'alimentation durable	3.1	Partenariat	Nombre de partenariats avec des structures d'éducation à l'alimentation et au goût
	3.2	Action	Nombre d'actions menées en commun avec les Projets Educatifs de Territoire (PEDT)
	3.3	Action	Effectifs (périmètre scolaire - primaire et secondaire) concernés par des actions structurantes d'éducation à l'alimentation durable
	3.4	Impact	Nombre de personnes concernées par les actions du PAT en matière d'accompagnement / d'éducation à l'alimentation durable - préciser le ou les type(s) d'action(s)
Lutte contre le gaspillage alimentaire	4.1	Action	Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire
	4.2	Action	% d'établissements de restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport au nombre total de restaurations collectives présentes sur le territoire (ou sur un périmètre précis et pertinent à préciser, le cas échéant)
Foncier	5.1	Partenariat / action	Nombre d'objectifs ou mesures portés par le PAT et formalisés dans les documents d'urbanisme - PLU(i) et SCoT et/ou dispositifs de protection du foncier (ZAP, PAEN, dispositifs locaux)
	5.2	Partenariat	Nombre de partenariats formalisés (y compris conventionnement) avec des structures agissant pour le maintien / reconquête du foncier agricole (SAFER, Terres de Lien)
	5.3	Action	% de surface agricole utilisée (SAU) du territoire
Production	6.1	Action	Nombre d'exploitants agricoles sensibilisés au changement de pratiques agricoles et au développement de la labellisation (labels publics)
	6.3	Suivi	Nombre d'installations sur le territoire
	6.4	Partenariat	Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui œuvrent pour l'installation, l'accompagnement des producteurs (Chambre d'agriculture, GAB/MAB, CIVAM ...)
	6.5	Partenariat	Nombre de partenariats formalisés avec le(s) établissements d'enseignement agricole et/ou alimentaires (y compris hôteliers) du territoire (le cas échéant)
	6.6	Suivi / Impact	% de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en bio du territoire
	6.7	Suivi / Impact	% de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en légumineuses du territoire
Transformation - Distribution	7.1	Action	Nombre de structures de distribution de produits durables et de qualité créées ou maintenues
	7.2	Action	Nombre d'outils de transformation de produits durables et de qualité créés ou maintenus
	7.3	Suivi / Impact	En cas de création d'outils de transformation ou de distribution sous l'impulsion du PAT, chiffres d'affaires (CA) annuels réalisés par les dits outils (et idéalement, part du CA correspondant à la rémunération de producteurs du territoire)
	7.4	Partenariat	Nombre de partenariats engagés avec des structures de distribution (GMS) et/ou de transformation et/ou CMA, CCI
Approvisionnement de la restauration collective / EGAlim	8.0	Indicateurs complémentaire obligatoire pour toute structure partenaire PAT ayant des restaurants collectifs sous sa responsabilité	
		Suivi / Impact	8.0.1 : % de restaurants collectifs inscrits et ayant réalisés leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs sous la responsabilité des partenaires du PAT ¹
			8.0.2 : Taux d'atteinte des obligations EGAlim (Bio, total EGAlim et objectifs spécifiques sur viande et poisson) sur l'approvisionnement en produits durables et de qualité (ensemble des achats des restaurants collectifs concernés)
	8.1	Suivi des deux indicateurs ci-dessous	
		Suivi	8.1.1 : % de restaurants collectifs inscrits et ayant réalisés leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs du territoire du PAT
			8.1.2 : Taux d'atteinte des obligations EGAlim (Bio, total EGAlim et objectifs spécifiques sur viande et poisson) sur l'approvisionnement en produits durables et de qualité sur l'ensemble des achats des restaurants collectifs du territoire du PAT
	8.2	Impact	Nombre de personnels de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGAlim
	8.3	Impact	Nombre de producteurs accompagnés pour approvisionner la restauration collective du territoire (directement et/ou par la mise en relation avec des distributeurs)
8.4	Impact	Nombre de gestionnaires de restauration collective accompagnés pour l'atteinte des objectifs EGAlim (y compris inscription et télédéclaration « ma cantine »)	
8.5	Suivi	% d'établissements participant au programme "Lait et Fruits à l'école" par rapport au nombre total d'établissements éligibles	
Emploi	9.1	Suivi	Nombre d'emplois créés dans le cadre de projets en lien avec le PAT
	9.2	Impact	Nombre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire
	9.3	Impact	Nombre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers dans le secteur de l'ESS
	9.4	Impact	Nombre d'emplois créés dans le domaine de l'insertion (dont publics précaires)
Environnement	10.1	Action	Nombre de professionnels accompagnés à l'adaptation au changement climatique
	10.2	Action	Nombre de professionnels sensibilisés aux enjeux climatiques, de biodiversité et/ou de ressources
	10.3	Partenariat	Nombre de partenariats dans le domaine de la préservation de la biodiversité
	10.4	Action	Nombre d'actions pour le suivi et la protection de la ressource en eau

¹ Pour les porteurs de PAT, il est obligatoire d'avoir 100% de cantines inscrites et 100% ayant télédéclaré dès 2025

